

Il va de soi, monsieur le Président, que nous sommes ici cette semaine pour enclencher un processus, non pas pour le mener à terme. Les négociations viendront après. Nous devons d'abord nous entendre sur une déclaration conjointe pour que les travaux puissent débuter. Le temps presse. Chacun de nous peut fournir des preuves irréfutables - tirées de l'expérience nationale ou internationale - des dommages qui sont causés ou qui peuvent être causés lorsque le système du GATT est chaque jour davantage mis en brèche. Nous avons tous de bonnes raisons de souhaiter le succès des négociations, quoique certains pays, dont le Canada, fassent montre de plus d'empressement que d'autres. Peut-être est-il utile de se demander au départ qui parmi nous souhaite l'échec du processus?

Qui souhaite voir les agriculteurs et les trésors publics crouler sous le poids inutile des subventions? Qui souhaite que la concurrence dans les services soit dominée par les décisions unilatérales des nations puissantes plutôt que par des règles communes à tous? Qui voudrait que la perturbation continuelle des échanges alourdisse l'énorme fardeau de l'endettement? Qui veut encourager les forces du protectionnisme étroit, déjà trop présentes dans l'économie de nombreux pays? Personne, mais c'est pourtant ce qui arrivera si nous ratons l'occasion qui se présente. Il ne s'agit pas de déterminer le lieu de notre action. Nous avons le choix entre agir maintenant ou laisser le monde glisser sur une pente dangereuse.

Le Canada a travaillé avec d'autres pays à l'élaboration du projet de déclaration qui se trouve dans le document W/47/rev. 2.

Ce texte est le fruit de négociations intensives entre de nombreux membres du GATT, tant des pays en voie de développement que des pays industrialisés, et il englobe un large éventail d'intérêts. Nous reconnaissons que des divergences importantes subsistent. Toutefois, si nous faisons preuve d'un peu de perspicacité et de bonne volonté, et si nous sommes déterminés à réussir, nous pouvons certainement trouver une solution. Nous devons apprécier le résultat de nos efforts non pas par rapport à un critère idéal de perfection, mais compte tenu de ce qui est possible. Si nous démantelons ce texte, ce sera un recul.

La délégation canadienne s'engage à collaborer activement en vue de donner un franc départ au round uruguayen de négociations commerciales multilatérales.